

LA FORME PHONOLOGIQUE COMPARÉE DU PARLER MAGOUA DE LA RÉGION DE TROIS-RIVIÈRES

Henri Wittmann

Syndicat des professeurs de l'Université du Québec
à Trois-Rivières

Les implantations du français dans la vallée du St-Laurent antérieures au traité de Rijswijk en 1697 se situent sur un axe Québec, Trois-Rivières, Montréal, Détroit. La région de Trois-Rivières est parmi ces points de peuplements celle qui présente le plus d'intérêt linguistique dans une perspective historique. C'est ici que les conditions d'une continuité permettant une étude comparée du parler local avec les variétés du français colonial à l'extérieur de la vallée sont les meilleures. Trois-Rivières est le berceau des coureurs de bois. Même si la construction d'un fort permanent ne date que de 1634, on trouve ici sous cette appellation dès 1615 (soit sept ans après la fondation de la ville de Québec) un poste de traite avancé et une mission des pères Récollets. Il n'y eut suite à la conquête et au traité de Paris de 1763 aucun boom démographique significatif ou invasion d'anglophones ou d'allophones comme cela se fit dans les autres régions. La population urbaine d'aujourd'hui avec ses débordements sur la rive ouest du St-Maurice et la rive sud du St-Laurent ne dépasse guère 150 000 habitants. Malgré l'importance de son industrie papetière à l'échelle mondiale, Trois-Rivières reste la région la plus unilingue française de toute l'Amérique du Nord.

Nos enquêtes orales sur le parler urbain dans les limites du Trois-Rivières historique ont été réalisées dans 12 groupes de différenciations sociétales maximales entre 1971 et 1974 selon un format d'entrevues décrit par Wittmann & Tusseau (1974).¹ Elles révèlent que l'homogénéité sociale (dans le sens de Dorian 1994) est beaucoup plus grande ici qu'elle ne l'est à Québec ou à Montréal. Les variétés de variations sont néanmoins assez importantes qu'on simplifie considérablement le débat en admettant qu'il y a des variétés plus basilectales et d'autres plus acrolectales.

¹Les variables retenues étaient: sous-scolarisé (L) : scolarité postcollégiale (H); né entre 1890 et 1908 (A) : né entre 1948 et 1954 (W); de sexe masculin (M) : de sexe féminin (F).

Par contre, il faut interpréter dans le sens de la plus grande homogénéité sociale la constatation que les locuteurs basilectaux et acrolectaux ont des opinions plutôt concordantes sur les "règles" qu'il convient d'ajouter au basilecte pour arriver à l'acrolecte qui représente à leurs yeux le parler "correct".

La variété parlée la plus basilectale est le parler magoua. Or, parler magoua, c'est à Trois-Rivières parler "petit nègre" au sens que lui donne le *Petit Robert* dans l'expression *s'exprimer en petit nègre* "[parler un] mauvais français". Pourtant, malgré la portée péjorative évidente du terme et sa régression chez les jeunes au cours des 20 dernières années, parler "magoua" est aux Trifluviens ce que parler "joual" était aux Montréalais. C'est le parler maternel d'un cinquième de la population et un médium dont use le plus grand nombre de Trifluviens dans des circonstances spécifiques. En somme, c'est la variété identitaire que tout le monde comprend et est capable de répliquer inconsciemment.

"Magoua" est aussi un ethnonyme qui désigne l'habitant d'un hameau installé dans les marécages, en bordure des paroisses officielles anciennes, entre l'embouchure du St-Maurice et la paroisse de Maskinongé. Dans la phase 1974-1976 de l'enquête, nous avons augmenté le corpus d'entrevues selon le même format avec un groupe de Magouas "ethniques" nés entre 1893 et 1898. Finalement, des intuitions sur l'importance du St-Maurice comme frontière linguistique possible nous ont poussés à ajouter des entrevues d'un groupe témoin de "Fancines" de la paroisse ancienne de Ste-Geneviève, sur la rive est du St-Maurice, nés entre 1890 et 1904.²

Notre titre propose une analyse comparée de la forme phonologique du parler magoua de la région de Trois-Rivières. La différence entre le magoua des Magouas et le magoua de la population générale étant essentiellement de nature morphologique, il n'en sera tenu compte ici que dans la mesure où un écart palpable est constatable dans les usages.

²Pour plus de détails sur les Magouas et le magoua des Magouas, je réfère le lecteur à Wittmann (1995:294-98). Le spécialiste des Fancines, l'écrivain Clément Marchand, dérive cet ethnonyme de l'anglais *fancy*, appellation qui leur aurait été appliquée par la population générale de la rive est en raison de la nature fantaisiste des vêtements (communication personnelle).

Le traitement du vocalisme présenté ici suit dans ses grandes lignes celui de Wittmann et al. 1975 amorcé au cours de la phase 2 du projet.³ Il diffère de celui de la phase 1 notamment par l'abandon de l'idée que les diphtongues doivent être dérivées de longues monophongues et les longues de brèves, généralement par spécification sous-jacente au niveau d'un trait [+long], [+ATR] (advanced tongue root) ou [+tendu].⁴ L'idée de dériver les relâchées de tendues correspondantes dans les situations où le mécanisme actif semble être un abrégement plutôt qu'un alourdissement de la voyelle a été formulée à ma connaissance pour la première fois par le phonéticien Chlumsky (1928). L'hypothèse a été reprise récemment par Archangeli & Pulleyblank quand il doivent admettre que dans des langues comme le wolof ou le yorouba [-ATR] est l'élément-F actif qui doit être spécifié lexicalement. Orientations théoriques mises à part, cela revient à postuler un trait [αRTR] (retracted tongue root) sous-jacent qui apparaît d'ailleurs miraculeusement dans leurs reformulations au niveau d'une condition d'insertion de [-ATR]. Un trait [αabr] (abrégé) nous paraît néanmoins plus approprié au niveau des formulations en raison de son plus grand pouvoir d'abstraction notamment dans les cas où la voyelle ne résulte pas d'un simple relâchement mais d'un relâchement précédé d'une monophongaison. Et tant mieux quand l'insertion de [αabr] se motive comme semble l'exiger Lemoine (1944) diachroniquement et donne ainsi une signification non inattendue à l'observation de Martinet (1990:19) selon qui: "Le processus le plus avancé [du français commun], celui qui va s'éteindre après avoir épuisé tous ses effets, est l'élimination de la durée vocalique."

Nous émettons donc l'hypothèse selon laquelle toute voyelle en magoua qui est relâchée en surface est spécifiée comme

³Au départ, le projet se voulait un projet en syntaxe. Il nous est apparu assez rapidement que, avec une analyse syntaxique basée sur des transcriptions étymologisantes, on se butait aux mêmes problèmes que ceux rencontrés jadis en étudiant la syntaxe des créoles et l'analyse phonologique préalable est vite devenue incontournable, en s'affinant d'une phase à l'autre.

⁴L'état de cette orientation de la recherche, en ce qui concerne le québécois, se reflète de façon représentative dans les travaux de Dumas (1974, 1981, 1986), Légaré (1978), Reighard (1986), McLaughlin (1986a) et la critique de Picard (1987).

telle dans les représentations lexicales. En se rappelant l'observation maintes fois répétées que les hautes relâchées /i u ou/ ont en québécois (et peut-être de façon universelle) sensiblement le même degré d'aperture que les "tendues" /e eú ó/,⁵ on arrive dans l'espace phonétique à trois degrés de hauteur et à l'inventaire des voyelles sous-jacentes pour le magoua qui suit:

(1)

	-post				+post	
	-rond		+rond			
	-abr	+abr	-abr	+abr	-abr	+abr
+haut	é	i	eú	u	ó	ou
	e	è	(eu)	(eù)	o	ò
+bas		à			a	

On suppose ici que l'abréviation lexical des lourdes /eú é e a o ó/ se traduit phonétiquement en syllabe finale fermée par une monophthongaison et un abrégement successif qui aboutit à /u i è à ò ou/ comme dans les exemples en (2).⁶

(2)

eú [y ^y] : u [y]	breú< <brûle> : bul <bulle>
é [r ⁱ] : i [r]	gép <guêpe> : gip <guippe>
	<deal> : <utile>, <cheap> : <chips>
	<break> : <brique>, <tape> : <tip>
e [a ⁱ] : è [ɛ]	fet <fête> : fèt <faite>
a [a ^u] : à [a]	pat <pâte> : pà< <patte>
o [ɔ ^u] : ò [ɔ]	kot <côte, coat> : kò< <cot>
	<Paule, pole, poll> : <Paul>
ó [ɔ ^u] : ou [ɔ]	rót <(r)ôte> : rout <route>
	<pool> : <poule>, <suit> : <soute>

⁵Autrement dit, [ɪ ʏ ʊ] sont auditivement identiques à [e ø o]. Comme on parle ici de relâchement inhérent, je transcris phonétiquement [ɪ ʏ ʊ], [ɪ: ʏ: ʊ:], ou [ɪⁱ ʏ^y ʊ^u] tout en distinguant phonologiquement les complexes [ɪ: ʏ: ʊ:] / [ɪⁱ ʏ^y ʊ^u] par /é eú ó/ des non complexes [ɪ ʏ ʊ] / i u ou/.

⁶Les transcriptions étymologiques apparaissant entre angles <...> et les anglicismes en italiques. Dans la mesure où il sera utile de revenir sur les oppositions que représentent les exemples, on comprendra par (2a), (3a), (4a), etc. le membre gauche de la paire et par (2b), (3b), (4b), etc. son membre droit.

En syllabe non finale, le traitement des voyelles lourdes est sujet à une règle phonologique de monophthongaison sans abrégement comme en (3)

(3)	eú [yʷ] : [y:]	breú : breúlé <brûler>
	é [iʷ] : [i:]	dél : délé <deal> "négocié"
	e [aʷ] : [ɛ:]	mel : melé <mêler>
	a [aʷ] : [ɔ:]	ral : ralé <râler>
	o [oʷ] : [u:]	pol : polé <pole> "manoeuvrer une perche"
	ó [oʷ] : [u:]	pól : pólé <pool> "mettre en commun"

Contrairement à ce qui semble se passer à Montréal (cf. Santerre & Milo 1978), la règle en (3) n'est pas sensible au déplacement de l'accent tonique. Ainsi, le *e* dans *fet* de <fête d'anniversaire>, <la fête nationale>, <une fête le fun> ne peut pas faire [ɛ:] dans cette position syllabique au lieu de [aʷ] dans un contexte autre qu'acrolectal.

Des oppositions semblables à celles de (2) se rencontrent également à un niveau moins "profond" contrastant, en syllabe finale fermée, différents types de fermetures de syllabe qui s'expliquent sans problème dans le cadre d'une règle phonologique productive et sans exceptions comme en (4)

(4)	eú [yʷ] : u [y]	keúr <coeur>: Kurt <Kurt>, <mûr(te)>
	é [iʷ] : i [i]	mér <mère> : mirt <myrte>
	e [aʷ] : à [a]	mer <mer> : mard <merde>, <vert(e)>
	a [aʷ] : à [a]	tar <tard> : tàrt <tarte>, <part(ent)>
	o [oʷ] : ò [ɔ]	por <port> : pòrt <porte>, <fort(e)>
	ó [oʷ] : ou [u]	tór <tours> : turt <tourte>, <court(e)>

En syllabe finale ouverte, les oppositions entre lourdes et abrégées sont neutralisées en surface au profit d'abrégées comme en 5:

(5)	eú : [yʷ]/[y]	<deusse : <u>d</u> eux> "deux (m./f.)"
	u [y]	<du>, <u>t</u> u <tu, -t-il>
	é : [iʷ]/[i]	<afiner>, <moder>, <party>, <(é)té>
	i [i]	<fini>, <maudit>, <parti>, <(pe)tit>
	e : [a]	<épaisse : épais>, <parlait>, <(é)tait>
	è : [a]	<mettre : mets>
	a : [ɔ]	<basse : bas>, <grasse : gras>
	à : [ɔ]	<battre : bats>

o : [ɔ]	<grosse : <u>gros</u> >, <fausse : <u>faux</u> >, <seau>
ò : [ɔ]	<ergote> : <erg <u>ot</u> >, <folle> : <f <u>ou</u> >
ó : [ɔ ^u]/[ɔ]	<courir> : <cou <u>rt</u> >, <fourrer> : <fou <u>rre</u> >, <st <u>ew</u> >
ou [ɔ]	<foutent> : <f <u>ous</u> >

On notera cependant pour (4) et (5) que:

- (6) a. les *r* sont effaçables quand ils ferment une syllabe finale inaccentuée.
 b. les lourdes hautes ne subissent la règle de (5), soit la monophthongaison avec abrégement successif, qu'en syllabe finale ouverte inaccentuée (sans accent de fin de syntagme) produisant ainsi en surface des oppositions neutralisées de *é* : *i*, *eú* : *u* et *ó* : *ou*.

La distribution des lourdes et des abrégées détermine comment sont touchés dans la syllabe par des règles phonologiques particulières les segments qui précèdent ou qui suivent. L'*affrication des dentales* n'affecte que les dentales qui précèdent une voyelle abrégée spécifiée lexicalement [+haut, -post, +abr] comme en (7):⁷

- (7) t^s/d^z : *t^s/*d^z util <utile> : dél <deal> "tractation"
 tip <tip> "pourboire" : tép <tape> "ruban"
 tikèt <ticket> : tékàt <T4> "formule T4"
 tipit "petit oiseau" : tépòt <tea-pot> "théière"
 parti <parti> : parté <party>

⁷Wittmann & Fournier (1989). Pour une description générale du phénomène de l'affrication en français québécois, voir Rousseau (1935), Ostiguy & Tousignant (1993:125-31). Sur la question de l'intégration des emprunts à l'anglais, voir Rivard (1907), Gendron (1967), Picard & Nicol (1982), Picard (1983), McLaughlin (1986b). Contrairement à ce qui a été rapporté pour d'autres régions, les locuteurs les plus âgés de notre enquête ne distinguent pas dans les emprunts le /i:/ du /e:/ fermé de l'anglais et le non abrégement de /é/ n'est pas indicatif d'un emprunt récent.

la *prénasalisation des voyelles* ne s'applique qu'à une voyelle lourde spécifiée lexicalement [-abr] qui précède la prénasale comme en (8):⁸

- (8)
- | | |
|---------------------|--|
| `nC _[-N] | pant <pen̩te>, etc. |
| `nN | pann <pa ^h wn>, jeúnn <jeûne>, djénn <jeans>, sénn̩ <signe>, jenn̩ <gêne>, swen̩n̩ <soigne>, ann̩ <âne/Anne>, gan̩n̩ <gagne>, bonm̩ <baume>, tonn̩ <tone>, bónm̩ <boom>, tónn̩ <tourne> |
| `n# | pan <paon>, jeún <jeun>, breún <brun>, fén <fin>, jen̩ <juin>, pen̩ <pain>, swen̩ <soin>, an̩ <an/en>, gan̩ <gant>, Jan̩ <Jean>, bon̩ <bon>, ton̩ <thon /tondu>, |
| `n | pàn <panne>, brun̩ <brune>, djin̩ <gin>, fin̩ <fine>, jèn̩ <jeune>, pèn̩ <peine>, àn̩ <une>, gàn̩ <gang>, Jàn̩ <Jeanne>, bòm̩ <bonhomme>, tòn̩ <tonne>, boum̩ <boum>, toun̩ <tune> |
| *`nN# | *pàn̩n̩, etc. |

l'assimilation nasale des occlusives sonores nasalise toute occlusive sonore qui se trouve à la fois *en finale de syllabe finale* et précédée d'une prénasale comme en (9):⁹

- (9)
- | | |
|-----------|---|
| nb : nm | ténbé : ténm̩ <tomber : tombe> |
| nd : nn | kénbéndu : kénbénn̩ <tiensbien-du : -dre> |
| ng : n̩n̩ | swéngé : swénn̩ <swing> "balancer" |

et, en fin de chaîne, la *neutralisation de la prénasalisation devant consonne nasale* neutralise l'opposition voyelle non abrégée prénasalisée vs voyelle non abrégée non prénasalisée devant toute consonne nasale se trouvant *en finale de syllabe finale* comme en (10):

⁸J'entends par prénasale une nasale qui a pour seul effet de nasaliser la voyelle qui précède. Prénasales et consonnes nasales étant en distribution complémentaire, l'interprétation d'un segment /Vn/ permet la lecture [-abr] + [~] ou [+abr] + [n] tout en excluant [+abr] + [~] et [-abr] + [n].

⁹Pour une description générale du phénomène en français québécois, voir Picard (1980, 1993), Walker (1984:113-16).

tónn : tónné <tourner>

et en syllabe finale ouverte, les lourdes prénasalisées de (13) subissent en surface le même traitement phonétique que les lourdes non prénasalisées en (5) et en (6):

- | | | |
|------|----------------|--------------------------------------|
| (13) | eún [ɣ̃]/[ɣ] | jeún <jeun>, breún <brun>, eún <un> |
| | én [ĩ̃]/[ĩ] | fén <fin>, kén <tiens>, mwén <moi> |
| | en [ẽ] | fen <faim>, den <dent>, mwen <moins> |
| | an [ã] | fan <fend>, dan <dans>, kan <camp> |
| | ón/on [õ̃]/[õ] | fon <fond>, don <don>, jon <jonc> |

Nous pouvons fermer la boucle en observant que la règle d'affrication de (7) est bloquée en (14)

- (14) ténm <team>, ténneur <thinner> "solvant", poudéññ <pudding>, météññ <meeting>, plàkòténñ <placotage>, endéññ <indigne>, gràténñé <égratigner>

les voyelles prénasalisées étant des lourdes sous-jacentes; et que l'intégration d'un /i/ anglais en finale de syllabe finale se fait toujours au profit de /é/ comme en (15)¹⁰

- (15) pàrté <party> "fête amicale", bòdé <body> "carrosserie", stèdé <steady> "régulier", plènté <plenty> "en masse", ésé <easy/aisé>, pàntre <pantry/paneterie>, fàktré <factory> "usine", fànsé <fancy> "extravagant"

ce qui bloque une autre fois l'applicabilité de la règle de (7). Périphériquement, il convient de noter qu'il n'y a pas d'opposition /eu/ [œ̃] : /eù/ [œ] ou subsidiairement de schwa (16a), que les /rN/ ont été réanalysés en /nN/ (16b) et que les /r/ étymologiques ne sont pas systématiquement conservés dans les représentations phonétiques du magoua (16):

- (16) a. fèy <feuille>, jèn <jeune>, jènès <jeunesse>, mul <meule>, Ugèn (Eugène), fiyòl <filleul(e)>, goul <gueule>, griñé <grenier>, piti-t <petit(e)>, chuveú <cheveu>, fumèl <femelle>, chouvàl

¹⁰Cf. la note 7, ci-dessus.

- b. <cheval>, mouman <maman>
 fanmasi <pharmacie>, lukan <lucarne>, monn
 <morne>, tónné <tourner>, ipañ <épargne>, lonñ
 <lorgne>
- c. pàl <parle>, pàs <parce que>, pàràpòt <par rapport>
 "à cause de", oujoudui <aujourd'hui>, ab <arbre
 /herbe>, madi <mardi>, ga <gars>, pou <pour>,
 toua <trois>¹¹

On pourrait maintenant examiner dans quelle mesure la spécification abrégéante sous-jacente de (2b), l'abrégement phonologique en (4b), (5) et (13) ainsi que la monophthongaison phonologique non abrégéante en (3b) et (12b) ont en surface des effets phonétiques comparables ou divergents. Si nous présumons que la neutralisation en (5) affecte dans ses effets aussi bien les abrégées lexicales (en apparence au moins les [-haut]) que les non abrégées lexicales, des cas que nous distinguerons dorénavant par (5b) et (5a), et que, en vertu de (6b), nous n'aurons à prendre en considération pour les [+haut] de (5a) et (13) que les effets constatables en syllabe inaccentuée, nous pouvons faire apparaître l'étendue des effets comme en 17:

(17)	(2a)	(2b)	(4b)	(5a)	(5b)	(13)	(3b)	(12b)
	/eú/	/u/	[u]	[u]		[u]	[u:]	[u:]
	/é/	/i/	[i]	[i]		[i]	[i:]	[i:]
	/e/	/è/	[à]	[à]	[à]	[è]	[è:]	[è:]
	/a/	/à/	[à]	[ò]	[ò]	[à]	[ò:]	[à]/ [ò:]
	/o/	/ò/	[ò]	[ou]	[ou]	[ou]	[ou:]	[ou:]
	/ó/	/ou/	[ou]	[ou]		[ou]	[ou:]	[ou:]

On découvre que, à part les effets secondaires introduits par un décalage en chaîne à la Martinet (1952) (en gras dans le tableau), il ne peut y avoir de différence phonétique entre les relâchées abrégées lexicales ou dérivées de (2b), (4b), (5a), (5b) et (13) et les relâchées non abrégées dérivées de (3b) et (12b) autre que celle découlant du fait que les relâchées non abrégées sont longues.

¹¹À remarquer que *grinë* <grenier> de (16a) s'oppose à *grénñé* "ensemencer, sourire en niais", ce dernier résultant d'une conflation de *grénñ* <green> "vert, niais" avec <graine> et <grin> "sourire"

Ces faits montrent qu'il ne suffit pas d'un seul trait [αabrégé] pour séparer en forme phonologique les non abrégées lexicales de (2a) des abrégées lexicales ou dérivées puisqu'on passe, dans un premier temps, d'une diphtongue à une monophthongue longue et, dans un deuxième temps, d'une monophthongue longue à une abrégée. Pour donner de la substance à l'intuition que la monophthongaison équivaut à un relâchement sans abrégement, il faut comprendre qu'il s'agit ici de diphtongaisons *fermantes* qui, étant des voyelles complexes, comportent un segment de départ qui est déjà relâchée suivi d'un deuxième segment qui est *tendu*. La monophthongaison se présente ainsi comme une résolution de cette tension: c'est le deuxième segment de la diphtongue qui se relâche homorganique au premier créant accessoirement un effet de longueur. Nous postulons donc l'existence d'un trait [αlax] (ou [αRTR]) qui, en s'activant, relâche les deuxièmes segments de toute diphtongue.

La spécification de toute voyelle comme [αabr, αlax] nous permet de mesurer l'étendue des divergences, l'effet Martinet mis à part, entre les différentes situations sous-jacentes et les réalisations correspondantes qu'on retrouve en surface (18):

(18)	(2a)	(2b)	(4a)	(4b)	(5a)	(3b)	
		(5b)			(13)	(12b)	
	[-abr]	[+abr]	[+abr]	[+abr]	[-abr]	[-abr]	lexical
	[-lax]	[+lax]	[-lax]	[-lax]	[-lax]	[-lax]	
	[-abr]	[+abr]	[+abr]	[+abr]	[+abr]	[-abr]	dérivé
	[-lax]	[+lax]	[-lax]	[+lax]	[+lax]	[+lax]	

On constate que les représentations phonétiques sous-jacentes de (2a) et de (4a) ne peuvent être identiques. Les diphtongues de (4a) sont abrégées en syllabe finale fermée, ce qui n'est pas le cas pour les diphtongues de (2a). On peut rendre compte de cette situation en supposant que les diphtongues de (4a) ont lexicalement les propriétés [+abr, -lax], le [-lax] ayant un effet suspensif pour [+abr] quand les conditions phonologiques de l'abrégement ne sont pas remplies. Il s'ensuit de cette différence entre (2a) et (4a) que seules les voyelles spécifiées [-abr, -lax] au départ échappent à la règle d'affrication peu importe leur traitement phonologique en surface. Ainsi, le /t/ de /parté/ <parti> ou de /paté/ <pâté> ne peut s'affriquer même quand le /é/ en finale est homophone avec le /i/ de

/parti/ [part^si] <parti> ou de /pati/ [pat^si] <pâti(t)> par suite de la règle de monophthongaison avec abrégement en (5a+6b). On doit aussi comprendre que les contraintes syllabiques en (5b), soit l'activation des effets en finale de syllabe finale ouverte d'un mot lexical, empêchent les proclitiques se terminant par une voyelle abrégée lexicale¹² de participer à l'application de la règle.

Le parler que nous avons décrit jusqu'à présent caractérise celui de locuteurs sous-scolarisés, nés entre 1890 et 1908, sur un territoire délimité à l'est par la rivière St-Maurice et à l'ouest par la rivière Maskinongé. La construction du pont Duplessis reliant la rive ouest de Trois-Rivières à la rive est de Cap-de-la-Madeleine en 1948 ainsi que la fondation en 1969 d'institutions collégiales et universitaires accessibles à la population générale ont fait en sorte que les modèles linguistiques sont en fluctuation pour la génération née après 1948. L'impact de ces changements économiques et sociaux sur le basilecte de ces locuteurs se traduit par l'ajout à la compétence basilectale d'une série de règles débasilectalisantes dont la maîtrise active ou passive est fonction de la scolarisation du locuteur individuel ou de son accès à une alphabétisation extra-scolaire.

C'est en étudiant les diverses règles d'insertion d'un trait [+tendu] calqué sur le français scolaire qu'on réalise l'avantage qui découle du fait d'avoir évité de spécifier lexicalement la tension (avec relâchement subséquent des tendues) pour un parler qui, au départ, n'en a concrètement que dans les deuxièmes segments de ses diphtongues. On observe ainsi une règle de tension simple pour les hautes [+post] d'application indépendante d'une règle de tension complexe des hautes [-post, +abr] dont l'application inconsidérée pose des problèmes d'ordre identitaire. Appliquer la tension, par exemple à *kól* <cool> "branché", c'est cool, tandis que la tension appliquée aux hautes [-post, +abr] est déconsidérée au départ comme une façon de "perler la bouche en trou de cul de poule" caractéristique, aux yeux du locuteur, du parler des Français importés "des Europes". Le modèle le plus courant de la tension des voyelles hautes antérieures était en 1974 la restauration scolaire de l'opposition entre /é/ et /i/ en finale de syllabe finale, mais ce modèle est en régression depuis chez les plus jeunes avec la diffusion d'un modèle originaire de la rive est du St-Maurice qui ne

¹²Comme les proclitiques syntaxiquement sous Agrs⁰ ou Agro⁰ (è- <elle est>, à- <elle a>, (l)à- <la>, etc.; cf. Wittmann 1995:302-04).

monophthonguent pas les /é/ dans cette position (Ostiguy & Tousignant 1996).¹³ Pour affiner la distinction qu'il y a à faire sur la base du modèle anglais entre <break> et <deal>, on ne recourt pas à la tension du /é/ ou à l'introduction d'une opposition entre /é/ et /i:/. On abaisse plutôt le timbre de <ea> de <break>. Or, comme il n'y a pas de voyelle lourde disponible dans le "trou" entre /é/ [ɪ] et /e/ [aⁱ] et que /brek/ [braⁱk] ne serait pas acceptable, on est obligé de réanalyser en /brèyk/ sur le modèle déjà existant de /təyp/ <type> et /taym/ <time>. L'analyse en /èy/ et /ày/ (les deux ayant aussi un modèle natif dans /grèy-é/ <gréer> et /tràvày-é/ <travailler>) garantit aussi la non-applicabilité de la monophthongaison sinon il en résulterait des [brɛ:ke] "freiner", [tɛ:pe] "attacher avec un ruban adhésif", [tɛ:pe] "dactylographe", [tɛ:me] "chronométrier" tout à fait inacceptables dans les faits. Une autre caractéristique de la débasilectalisation est le transfert massif des /é/ à /e/ en syllabe non finale (comme dans /pér/ <père>, /mér/ <mère>, /dwér/ <devoir>, /pouér/ <pouvoir>, /bwér/ <boire>, /wér/ <voir>, etc.) bouleversant la distribution lexicale des voyelles sous-jacentes mais n'affectant en rien la disponibilité du /é/ dans cette position pour les emprunts. À la périphérie, on note la restauration de l'opposition /eu/ : /eù/ et des /r/ dans les exemples de (16) excepté pour quelques cas typés comme /ga/ <gars> "homme" qui ne peut pas redonner /gar/.

Une comparaison du parler des Magouas de la rive ouest du St-Maurice avec celui des Fancines de la rive est révèle surtout des différences dans la distribution lexicale des monophthongues par rapport aux diphthongues. Les Fancines ne monophthonguent pas en syllabe non finale ou en syllabe finale ouverte accentuée, constatations confirmées par Demharter (1980) pour la municipalité voisine de Shawinigan. Cette différence dans la distribution lexicale des diphthongues donne quelque substance à l'idée que la rivière St-Maurice a pu servir pendant longtemps de frontière linguistique naturelle (voir sur ce point les conclusions de Ostiguy & Tousignant 1996).

Une comparaison du magoua avec les variétés du français colonial parlées depuis le 17^e ou le 18^e siècle dans 21 autres points

¹³Les sujets de Ostiguy & Tousignant (1996) ne monophthonguent pas non plus les /en/ dans cette position et ce, à mon avis, pour contrecarrer une tendance à la neutralisation de l'opposition entre /en/ et /an/.

de peuplement isolés les uns par rapport aux autres que je propose dans Wittmann (1988, 1995, en prép.) fait ressortir des continuités grammaticales non lexicales difficilement explicables comme développements indépendants, parallèles ou concurrents. Pour les continuités au niveau de la phonologie, il est permis d'entrevoir un modèle de microvariations d'un point à l'autre où l'opposition entre voyelles lourdes et voyelles abrégées est graduellement neutralisée dans tous les contextes excepté devant prénasales.¹⁴ Seul le seychellois en bout de piste du continuum présente la neutralisation parfaite où toute séquence /Vn/ est interprétée en surface comme une voyelle nasale. Ainsi, l'opposition du magoua entre *pann* <pendre> et *pàn* <panne> est neutralisée en seychellois au profit de *pann* <pendre/panne>. Par contre, l'affrication des dentales et l'assimilation nasale des occlusives sonores se conservent invariables à travers toutes les variétés, du magoua au seychellois. La même invariance se constate aussi pour les voyelles hautes prénasalisées. Même si les auteurs ne s'entendent pas sur l'étendue du phénomène ni sur la place à accorder à /én (eún) ón/ dans le système,¹⁵ il n'en reste pas moins que leur inclusion est la pierre angulaire pour capter l'économie de la distribution des prénasales et que, dans les pires cas de redistribution lexicale, ces positions ne

¹⁴Il y a lieu d'anticiper l'existence de telles microvariations aussi au niveau de la prosodie, ce qui explique la peine que j'ai pris tout au long de cet article à éviter le modèle de contraintes syllabiques qu'on est habitué à voir pour la description du québécois montréalais (dans Walker 1984 et Ostiguy & Sarrasin 1985). Il n'est pas exclu qu'on doive postuler pour le magoua un accent lexical (comme dans /'ténneúr/ "solvant" et /'ganñé/ "gagner", par exemple).

¹⁵Ainsi, par exemple, Highfield (1979:49), Papen (1978a, 1978b:116-17), Schane (1968:49), Tinelli (1974), Valdman (1978a, 1978b:62), Valdman et al. (1981:xi), etc. Le plus souvent, la présence des hautes prénasalisées est escamotée avec une "prénasalisation des voyelles orales devant consonne nasale" périphérique au système (cf. Thogmartin 1970:21, par exemple). Dietrich (1891:224) propose prudemment une origine "mozambique" alors que Alleyne (1966) y voit un africanisme important. Le même auteur (Alleyne 1969), par contre, a été le premier à identifier l'assimilation des nasales comme un picardisme. Bauche (1920, 1946:41 n. 1) ne cite qu'un exemple pour l'opposition /én/ : /en/, en finale de syllabe finale.

sont jamais complètement abandonnées mais demeurent disponibles pour l'intégration des emprunts. En filigrane, on relevera aussi l'invariance du travail érosif d'une règle radicale de réduction des groupes de consonnes finales (décrites pour le montréalais par Pupier & Drapeau 1973) qui est à l'origine de la déchéance de la flexion suffixale et ultimement des contraintes imposées à la montée du verbe.

En cherchant le modèle européen des continuités du français colonial, on ne peut qu'être impressionné par l'absence d'affinités probantes avec l'ancien patois de l'Île de France et les patois à l'ouest de Paris. Or, les régions où ces patois sont parlés ont fourni la grande majorité des colons des établissements aux 17^e et 18^e siècles. Seul le dialecte acadien y fait exception en présentant dans ses continuités toutes les caractéristiques d'un patois de ces régions (Wittmann 1994). Par contre, le picard (je me base ici sur le dialecte boulonnais), qui n'a pratiquement pas contribué à la colonisation, offre une phonologie qui a l'allure d'un système très apparenté au magoua avec en plus ou en moins: (a) une distribution différente des monophthongues; (b) au niveau des voyelles [+bas], la même neutralisation des séquences /Vn/ qu'on observe pour le seychellois; (c) des dérivations vocaliques qui ignorent l'effet Martinet du magoua. Pour expliquer cette coïncidence, je propose (dans les travaux déjà cités) que c'est la rencontre du français de l'Île-de-France parlé à Paris avec le picard qui est à l'origine de la koïné dont les variétés ont été diffusées dans les autres villes-refuge de la France du 16^e siècle à la Révolution et dans les Amériques et l'Océan Indien aux 17^e et 18^e siècles.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLEYNE, Mervin C. 1966. La nature du changement phonétique à la lumière du créole français d'Haïti. *Revue de linguistique romane* 30.279-303.
- ALLEYNE, Mervin C. 1969. L'influence des dialectes régionaux français sur le créole français d'Haïti. *Revue de linguistique romane* 33.254-69.
- ARCHANGELI, Diana & Douglas PULLEYBLANK. 1994. *Grounded phonology*. Cambridge, MA: MIT Press.
- BAUCHE, Henri. 1920, 1946⁴. *Le langage populaire de Paris*. Paris: Payot.

- CHLUMSKY, Josef. 1928. *âeská kvantita, melodie a pŕizvuk*. Prague: Académie tchèque de Prague.
- DEMHARTER, Cheryl A. 1980. Les diphtongues du français canadien de la Mauricie. *The French Review* 53.848-64.
- DIETRICH, Adolphe. 1891. Les parlers créoles des Mascareignes. *Romania* 20.216-77.
- DORIAN, Nancy C. 1994. Varieties of variation in a very small place: Social homogeneity, prestige norms, and linguistic variation. *Language* 70.631-96.
- DUMAS, Denis. 1974. Durée vocalique et diphtongaison en français de Montréal. *Cahiers de linguistique, Université du Québec à Montréal* 4.13-55.
- DUMAS, Denis. 1981. Structure de la diphtongaison québécoise. *Canadian Journal of Linguistics* 26.1-61.
- DUMAS, Denis. 1986. Le statut des "deux A" en français québécois. *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 5:4.245-77.
- DUMAS, Denis, McLAUGHLIN, Anne, PATRY, Richard & John REIGHARD. 1986. Études de phonologie historique du français québécois. *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 5:4 (Trois-Rivières: Presses universitaires de Trois-Rivières).
- GENDRON, Jean-Denis. 1967. Le phonétisme du français canadien du Québec face à l'adstrat anglo-américain. *Études de linguistique franco-canadienne*, dir. J.-D. Gendron & G. Straka, 15-67. Paris: Klincksieck.
- HIGHFIELD, Arnold. 1979. The French dialect of St. Thomas, U.S. Virgin Islands. Ann Arbor: Karoma.
- LÉGARÉ, Luc. 1978. Deux règles d'accentuation dans les voyelles hautes du dialecte québécois. *Mémoire de maîtrise*, Université de Montréal.
- LEMOINE, A.-M. 1944. La diphtongaison: essai de synthèse. Montréal: Beauchemin.
- MARTINET, André. 1952. Function, structure and sound change. *Word* 8.1-32.
- MARTINET, André. 1990. Remarques sur la variété des usages dans la phonie du français. *Variation and change in French*, dir. J.N. Green & W. Ayres-Bennett, 13-26. Londres: Routledge
- McLAUGHLIN, Anne. 1986a. Une (autre) analyse de la distribution des variantes des voyelles hautes en français montréalais.

- Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée 5:4.21-60.
- McLAUGLIN, Anne. 1986b. Les emprunts à l'anglais et la phonologie des voyelles hautes en français montréalais. *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 5:4.179-214.
- REIGHARD, John. 1986. Une analyse concrète du système vocalique du français montréalais. *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 5:4.281-308.
- OSTIGUY, Luc & Robert SARRASIN. 1985. *Phonétique comparée du français et de l'anglais nord-américains*. Trois-Rivières: Les Éditions du Réseau U.
- OSTIGUY, Luc & Claude TOUSIGNANT. 1993. *Le français québécois: normes et usages*. Montréal: Guérin universitaire.
- OSTIGUY, Luc & Claude TOUSIGNANT. 1996. La diphtongaison des voyelles accentuée [e] et [ẽ] en finale absolue en français de la Mauricie: un cas étonnant de labialisation et d'antériorisation. Dans ce volume, 203-24.
- PAPEN, Robert. 1978a. État présent des études en phonologie des créoles de l'océan Indien. *Études créoles* 1.35-63.
- PAPEN, Robert. 1978b. *The French-based Creoles of the Indian Ocean: An analysis and comparison*. Ann Arbor: University Microfilms International.
- PICARD, Marc. 1980. Contre l'interprétation morphologique de la dénasalisation en français. *Revue canadienne de linguistique* 25.46-52
- PICARD, Marc. 1983. La productivité des règles phonologiques et les emprunts de l'anglais en québécois. *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 3:2.97-108.
- PICARD, Marc. 1987. Longueur, tension et aperture vocalique en québécois. *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 6:3.59-72.
- PICARD, Marc. 1993. Une nasale vélaire en québécois? oui et non. *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 11.13-19.
- PICARD, Marc & Janet NICOL. 1982. Vers un modèle concret de la phonologie des emprunts. *Revue canadienne de linguistique* 27.156-69.
- PUPIER, Paul & Lynn DRAPEAU. 1973. La réduction des groupes de consonnes finales en français de Montréal. *Cahiers de linguistique de l'Université du Québec* 3.127-44.

- RIVARD, Adjutor. 1907. La francisation des mots anglais dans le franco-canadien. *Bulletin du parler français au Canada* 5.252-64.
- ROUSSEAU, Jacques. 1935. La prononciation canadienne du *t* et du *d*. *Le Canada français* 23.369-72.
- SANTERRE, Laurent & Jean MILLO. 1978. Diphthongization in Montréal French. *Linguistic variation: Models and methods*, dir. D. Sankoff, 173-84. New York: Academic Press.
- SCHANE, Sanford A. 1968. *French phonology and morphology*. Cambridge, MA: MIT Press.
- TINELLI, Henri. 1974. Generative and creolization processes: nasality in Haitian Creole. *Lingua* 33.343-66.
- THOGMARTIN, Clyde O. 1970. *The French dialect of Old Mines, Missouri*. Ann Arbor: University Microfilms.
- VALDMAN, Albert. 1978a. La structure phonologique des parlers franco-créoles de la zone caraïbe. *Études créoles* 1.13-34.
- VALDMAN, Albert. 1978b. *Le créole: structure, statut et origine*. Paris: Klincksieck.
- VALDMAN, Albert et al. 1981. *Haitian Creole-English-French dictionary I*. Bloomington, IN: Indiana University, Creole Institute.
- WALKER, Douglas C. 1984. *The pronunciation of Canadian French*. Ottawa: University of Ottawa Press.
- WITTMANN, Henri. 1988. La phylogénèse des variétés du français non standard et origines du français québécois. *Conférences sur les origines du français canadien*, Centre de recherches en éducation franco-ontarienne, dir. R. Mugeon & É. Beniak. Ontario Institute for Studies in Education, Toronto.
- WITTMANN, Henri. 1994. L'Ouest français dans le français des Amériques: le jeu des isoglosses morphologiques et la genèse du dialecte acadien. *L'Ouest français et la francophonie nord-américaine: actes du Colloque international de la francophonie tenu à Angers du 26 au 29 mai 1994*, dir. G. Cesbron, 127-35. Angers: Presses de l'Université d'Angers, 1996.
- WITTMANN, Henri. 1995. Grammaire comparée des variétés coloniales du français populaire de Paris du 17^e siècle et origines du français québécois. *Le français des Amériques*, dir. Robert Fournier & Henri Wittmann, 281-334. Trois-Rivières: Presses universitaires de Trois-Rivières (Revue

- québécoise de linguistique théorique et appliquée 12.281-334).
- WITTMANN, H. En prép. Grammaire comparée des variétés du français de Paris diffusées dans les Amériques et l'Océan Indien aux 17^e et 18^e siècles. Trois-Rivières: Presses universitaires de Trois-Rivières.
- WITTMANN, Henri & Jean-Pierre TUSSEAU. 1974. Le projet du français parlé à Trois-Rivières. *Annales de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences* 41:3.165-74.
- WITTMANN, Henri, GUILBERT, Charlotte, PÉPIN, René, SAINT-ONGE, Richard & Alain SAINT-YVES. 1975. RAFTAM: un format de représentation morphophonologique du français oral de Trois-Rivières. *Travaux linguistiques de l'Université du Québec à Trois-Rivières* 4:4.
- WITTMANN, Henri & Robert FOURNIER. 1989. L'affrication des dentales et la naturalisation des emprunts en québécois. 9^e Congrès annuel de l'Association québécoise de linguistique, Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, 16-19 mai.

RÉSUMÉ

Doit-on nécessairement dériver les diphtongues de monophthongues ou les voyelles longues de voyelles brèves? Voilà une question qu'on se pose à Trois-Rivières par rapport au français magoua parlé par les Magouas et d'autres segments de la population. L'hypothèse formulée d'opposer une classe de voyelles légères lexicales ou dérivées, /i u ou è èù ò à/, à une classe de lourdes correspondantes, /é eú ó e eu o a/, par le biais de traits qui supposent la monophthongaison et l'abrégement successif des lourdes est non seulement plus économique en termes descriptifs mais satisfait aussi mieux les critères d'adéquation qui s'imposent sur la base de données comparatives. On propose également une distribution complémentaire des nasales: prénasalisation vocalique après voyelle lourde, consonne nasale après voyelle légère. L'hypothèse de traits [αabrégé, αlax] a le mérite de mettre en perspective d'étonnants parallélismes dans la naturalisation d'emprunts dont elle rend compte en magoua et dans d'autres variétés du français colonial populaire et créole.